

2 MAI 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence Environnementale

Juste une abstraction de la réalité

Flash
Info

Lors de la conférence environnementale qui s'est déroulée à Paris les 25 et 26 avril, le chef de l'État a annoncé **la mise en place dès 2017 d'un prix plancher du CO₂**, au moyen d'une taxe carbone payable par les producteurs d'électricité.

Pour le Président de la République, cette taxe carbone s'inscrit dans les efforts pour lutter contre le réchauffement climatique : « *L'objectif est de réduire, voire supprimer le recours au charbon dans les centrales thermiques* ».

Le coût de revient de l'électricité produite à partir du charbon passerait ainsi de 35 € du MWh à 60 € du MWh en moyenne. UNIPER (filiale d'ÉON en France) a annoncé que « *cette taxe rendra économiquement impossible le maintien en exploitation des deux unités au charbon de Provence 5 (à Gardanne en Provence) et CEH 6 (à St-Avold en Moselle)* ».

“**Des décisions
se traduisant par
des centaines
de suppressions
d'emplois.**”

Cette décision unilatérale de la France, effective dès 2017, fonde l'espoir que « ce dispositif entrainera d'autres pays » : rien n'est en mesure de justifier une telle assertion.

En sacrifiant des centaines d'emplois sur l'autel d'un écologisme anti-écologique, on favorisera en fait l'importation d'électricité produite en Allemagne, à partir de centrales au charbon, sans garanties de sécurité d'approvisionnement en période de pointe de consommation d'électricité sur notre territoire.

La conséquence réelle de cette décision se traduira par des centaines de suppressions d'emplois directs et indirects qui seront autant de licenciements dans les bassins houillers : le groupe UNIPER a annoncé qu'il mettrait en œuvre un plan social qui devrait inclure des licenciements, puisque les possibilités de mesures d'âge ont été épuisées par les plans de départ de volontaires précédents.

FO Énergie et Mines demande au gouvernement des mesures ne remettant pas en cause l'activité industrielle locale sur les sites actuels de production.

Les instances confédérales ont été informées sur la gravité des conséquences de cette annonce.